



Comité Régional d'Esgrime
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2 JUILLET 2022 A NARBONNE

ORDRE DU JOUR

- Point 1 - Approbation du PV de l'AG du 10 Mars 2022
- Point 2 - Mot du Président (rapport moral)
- Point 3 - Etat des licences
- Point 4 - Rapport des Commissions Régionales
- Point 5 - Rapport sportif (résultats - stages - perspectives)
- Point 6 - Règlement Sportif Régional
- Point 7 - Calendrier (sous réserve)
- Point 8 - Aides aux Clubs
- Point 9 - Questions et informations diverses à adresser avant le 27 Juin 2022
- Point 10 - Remise de Médailles

Clubs présents et nombre de voix : Narbonne (BAULU Aymeric – 4 voix) / Béziers (COMMUN Fanny – 6 voix) / Castelnau Le Leze (Jérémy PONTONNIER – 6 voix) / Castelnaudary (Joel CAQUOT – 6 voix) / Alès (Samuel MALHAUTIER – 6 voix) / Pézenas (JOUGLA Marion – 3 voix) / Pays de Lunel (Damien CAREL – 8 voix) / Céret (Pascal LE PETIT – 2 voix) / Uzege (Géraldine BAUMES – 5 voix) / Limoux (CHOURREU Xavier - 6 voix) / Perpignan (FOLTRAN Daniel – 6 voix) / Argelès (SIMLOT Philippe – 6 voix) / Nîmes (Fulcran FEZARD – 6 voix) / Tarbes (Guillaume CHAMAK – 7 voix) / Albi (VOLLE Christophe – 6 voix) / Aucamville (Marc MILLET – 5 voix) / Castres (Evelyne BOSC – 6 voix) / Lavaur (DAVI Thierry - 6 voix) / Muret (Christophe VANOTTI – 7 voix) / St Gaudens (FOURGEAUD Sébastien – 4 voix) / Villeneuve Tolosane (Patricia BACCOU – 6 voix) / Solution Riposte (HORNUS Dominique – 1 voix) / Stade Toulousain (TOUYA Anne Lise – 3 voix) / TAC (TOULOTTE Jean Luc – 4 voix) / TUC (PALPACUER Daniel – 8 voix) / Montauban (RAULT Jean Baptiste – 6 voix) / Ramonville (LE SAUX Cathy – 6 voix) / Villefranche de Rouergue (Fabien MORENO – 3 voix).

Membres présents :

- Membres Bureau : Jean-Christian CARRIE / Marc CHARLET / Eric PARIZEL / Cathy LE SAUX / Jean- Michel GOUBERT
- CTS : Magali CARRIER / Damien TOUYA
- David MAILLARD / Fabrice LAQUERBE / Christophe GOYALLON / Yves RIBOREAU / Hervé GIORGI / Nicolas LOPEZ / Me PARADE

Excusés (non représentés) : HUMBERT Bruno (MUC) - SAULNIER Claire (Barraban) – MONTOYA Jeanne (A la croisée des Fers) – GOURIO Chrysostome (Couffouleux) – BONNEMAINS Aurore / DUSSOL Pascal (Foix) –MURATET Isabelle (Grand Cahors) – DELPOZO Claudine (Pamiers) - BONNAIRE Jonathan (Rodez) – PELIZZA Laurent (Plaisance du Touch) – VALIERE Gilbert (Onet le Château) – GARES Bruno, Président de la FFE – RODRIGUEZ Emmanuelle, Vice-Présidente de la FFE

La réunion commence à 15h00, avec le pointage des Présidents de Clubs et des personnes assistant à cette assemblée générale. M. CARRIE, Président du CREO remercie Ludovic POUX de Narbonne pour son investissement dans la mise en place de cette Assemblée Générale.

Avant de démarrer cette AG, M. CARRIE demande une minute de silence à la mémoire de Chantal HELGUERS, Vice-Présidente du CREO et du Maître Paul PLACET d'Alès.

Point 1 : Approbation du PV de l'AG du 10 Mars 2022

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Financière du 10 Mars 2022 est mis au vote.
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Mot du Président

Le rapport moral est lu par le Président. (ci-joint en annexe)

Point 3 : Etat des licences

Me PARIZEL présente l'état des licences pour la saison écoulée. (tableau détaillé par Club ci-joint en annexe)

Le Président précise que nous avons retrouvé le niveau de 2020, néanmoins il reste partagé, car pour une année post-olympique (synonyme de grosse progression), on n'a pas atteint le niveau attendu, d'où une certaine inquiétude pour les saisons à venir. L'objectif sera de maintenir ce niveau jusqu'à la fin de l'olympiade. Des échanges s'ensuivent, certains Présidents faisant observer que l'effet COVID a changé les habitudes et les mentalités. Le Président précise que l'évolution des licences va être lié au manque d'enseignants et l'arrêt des CQP qui va être préjudiciable, c'est pourquoi il faut inciter les jeunes à entrer en formation d'Initiateurs et d'Educateurs.

Point 4 : Rapports des Commissions

Chaque club a été destinataire par mail des différents comptes-rendus des Commissions Régionales :

- Commissions d'Armes, Epée, Fleuret et Sabre
- Commission Arbitrage
- Commission Vétéran
- Commission Artistique
- Commission Médicale

Mme LE SAUX signale que cela a été compliqué cette saison pour l'Epée Homme Senior en particulier, car recevoir les qualifications des tireurs 1 semaine avec la compétition nationale est beaucoup trop court. Ce qui pose problème pour organiser les déplacements, le prix des billets achetés à la dernière minute est élevée, d'où l'absence de certains qualifiés. Elle demande que les sélectionnés

soient prévenu 3 semaines avant.

Mr. VANOTTI, souhaiterait qu'il n'y est plus de circuits fermés.

Damien TOUYA précise que ces problèmes ont déjà été dénoncés auprès de la FFE. Du fait que l'an dernier nous ayons eu le calendrier très tardivement, il a été difficile de placer les compétitions sélectives. Il a fallu tenir compte également des changements répétés du calendrier national et international. Le souhait du CREO est que le calendrier arrive plus vite en fin de saison afin de mieux anticiper la saison suivante afin de proposer un calendrier régional plus aéré.

Jean-Christian CARRIE, tient à souligner que cette saison nous avons eu des compétitions dans toutes les catégories, et que les CTS ont fourni un travail remarquable dans le temps qui leur avait été imparti pour positionner toutes les dates et pour proposer un calendrier pour la rentrée 2021. Il a fallu également faire face aux chevauchements des catégories (en outre M17/M20).

Magali CARRIER, tient également à préciser que le calendrier proposé a permis une animation sur tout le territoire, qu'il a pris en compte la logique sportive afin que la saison sportive des tireurs soit facilitée un maximum.

Point 5 : Rapport sportif 2021/2022

Aucune question.

Le bilan sportif de la saison établi par Magali CARRIER et Damien TOUYA est annexé à ce PV.

Il ne fait l'objet d'aucune question.

Point 6 : Règlement Sportif

Le Règlement Sportif Fédéral a été voté en Comité Directeur. Pour le moment pas de règlement officiel d'où la non diffusion aux clubs à ce jour. Il manque encore des précisions sur la catégorie vétéran.

Néanmoins nos 2 CTS ont commencé à travailler dessus.

Damien TOUYA fait un bilan des changements prévisibles pour la saison à venir.

Le Président précise que le règlement sportif définitif sera présenté pour vote au Comité Directeur en tout début de saison.

Point 7 : Calendrier 2022/2023 à compléter avec Magali

Nous n'avons pas encore de calendrier à proposer aux clubs.

Une 1^{ère} version du calendrier fédéral a été envoyée aux Commissions d'Armes et aux entraîneurs fédéraux, qui ont émis des réserves et des refus. Notre calendrier dépend donc de la date d'envoi du projet de calendrier de la FFE. Pour le moment nous n'avons donc pas encore fait d'appel à candidature pour nos compétitions régionales.

Magali CARRIER demande aux clubs et aux Associations Territoriales de pas mettre des compétitions en même temps que des compétitions régionales, afin d'éviter de concurrence entre les Clubs.

Pour la rentrée Septembre, la double attache pour le masque en M15 sera appliquée.

Au niveau fédéral pour le moment il n'y a plus d'impression et d'envoi de diplômes pour les

Animateurs et les Educateurs. Toutefois ces derniers peuvent les imprimer depuis extranet en se connectant à leur espace personnel. La saison prochaine nous aurons 4 personnes qui entreront en formation nationale.

Pour la JNA pas de changement, toute la formation est expliquée dans le règlement sportif. Plusieurs centres d'examen seront proposés pour le passage du QCM en Septembre.

Le « **Pass Sport** » est reconduit à la rentrée, pour rappel ce dispositif de l'état est une aide de 50€ sur le prix de la licences dont les jeunes peuvent bénéficier (enfants de 6 à 17 ans révolus qui bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire, soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit de l'allocation aux adultes handicapés entre 16 et 18 ans). Cette saison il y a eu 437 jeunes en Occitanie qui ont pu bénéficier de cette aide, soit environ 22 000€.

La procédure sera encore plus simplifiée pour les clubs.

Le « **Pass découverte** », était accessible aux jeunes ayant suivi un cycle d'escrime scolaire et pouvaient ainsi bénéficier d'une licence à 5€. La saison prochaine ce dispositif sera élargi au périscolaire et aux centres de loisirs. Grâce à ce pass les nouveaux licenciés bénéficient d'une licence à prix réduit.

Magali CARRIER, rappelle à nouveau que le PST est une aide non négligeable dans le cadre de l'emploi, il ne faut pas hésiter à faire des dossiers l'année prochaine. Cet axe ne rentre pas dans la note de cadrage du PSF.

Le Président signale que la saison prochaine, le classement national sera modifié dans le calcul des points.

Le nombre de points sera connu d'avance car il sera attribué en fonction de sa place et ne tiendra pas en compte le nombre de participants à la compétition régionale ou nationale.

Au niveau régional pas de changement dans le système de calcul, nous n'avons pas eu de retour particulier des commissions d'armes sur notre fonctionnement actuel.

Point 8 : Aides aux clubs

Maître PARIZEL fait l'état des aides du CREO pour l'année 2022 et précise les aides qui seront renouvelées pour 2023:

- Aide action féminine (licences) – action reconduite
- Aide licences Escrime et Cancer (remboursement 1ère année) - action reconduite
- Aide Organisateur CF/CN (600€ par compétition) - action reconduite
- Aide Achat Coupe et Médailles CO - action reconduite
- Achat licences En Garde - action reconduite
- Aide Matériel (club cf nombre licences)
- Aide Matériel (club cf Classement tireurs) - action reconduite
- Aide Matériel (club cf performance CF) - action reconduite
- Prise en charge des engagements des équipes FDJ et des arbitres - action reconduite
- Achat Tenue FDJ - action reconduite
- Aide Formation DE/BPJEP (1000€ par candidat) - action reconduite
- Action Commission Artistique (en attente des frais Rencontres à Foix)
- Achat tenues équipes CREO (Tireurs Isolées)
- Aide affiliation club (gratuite pour la part CREO) - action reconduite
- Aide licence sur "Licence Sport Santé" (part CREO gratuite) - action reconduite

- Aide licence sur "Licence FFE Handi" (part CREO gratuite) - action reconduite
- Aide licence sur "Pass Découverte" (part CREO gratuite) - action reconduite

Prise en charge sur tous les stages de la totalité des frais liés à l'encadrement (intervention des enseignants), et d'une partie des frais d'hébergement et de repas.

Gratuité des stages de formations pour les féminines (animateurs / éducateurs)

Gratuité des stages d'arbitrage depuis Avril 2022

Achat annuel de matériel mis à disposition gratuitement des clubs pour les compétitions (pistes, appareils, kits 1^{ère} touches ...)

Point 9 : Questions et informations diverses

1/ Une convention est à l'étude concernant le matériel escrime avec les fournisseurs Escrime Diffusion et Prieur. Cette convention sera signée avec l'un des 2 fournisseurs afin que le CREO puisse bénéficier de prix préférentiel avec la possibilité d'en faire bénéficier les clubs.

2/ Mme DELAUNAY a envoyé la question suivante au CREO :

« Donner la possibilité aux tireurs débutants, non classés, de participer à une compétition départementale dans sa catégorie, même si une compétition régionale a lieu le même jour dans cette même catégorie ? »

Comme l'a précisé précédemment Magali CARRIER, pas de compétition départementale à la même arme à la date d'un circuit régional.

3/ Des précisions sont apportées concernant le contrat d'engagement républicain suite à des questions des clubs. Magali CARRIER confirme que toutes les associations bénéficiant de subventions ou ayant un agrément de l'éducation nationale devront signer ce contrat.

Pour le moment nous n'avons pas encore la réponse à la question « A qui doit-on transmettre ce contrat ? Qui doit collecter ce document ? »

Magali CARRIER souhaiterait que le CREO soit en copie du contrat républicain de tous les clubs, afin d'avoir une trace et une copie au siège, afin de pouvoir le diffuser aux organes demandeurs (DR, Mairie, Région, FFE...). Nous avons jusqu'en 2024 pour envoyer ce contrat et ainsi être en règle.

Point 10 : Remises de médailles

Me PARADE Jean-Philippe prend la parole, en tant que Président de la Commission Honneur et Récompense, pour annoncer à l'assemblée présente, que 3 personnes allaient être honorées par l'attribution d'une médaille de la **Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative**.

- Marc CHARLET la Médaille d'Or remise par Jean-Christian CARRIE
- David MAILLARD la Médaille d'Argent remise par le Dr Dominique HORNUS
- Christophe GOYALLON la Médaille de Bronze remise par Maître Jean-Philippe PARADE

PHOTOS

PHOTOS

PHOTOS

Le bilan de la Commission Honneur et Récompense sera annexé à ce PV.

La séance est levée, le Président remercie l'assemblée et invite chacun à venir partager le fin vin d'honneur qui vient clôturer cette saison sportive.

Jean-Christian CARRIE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Carrie', written over a horizontal line.

Président du Comité Régional,